

Au banc des accusés

Jeannine Lalonde

Numéro 50, automne 1998

Témoins d'une terre vivante

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/5541ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société littéraire de Laval

ISSN

1194-8159 (imprimé)

1920-812X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lalonde, J. (1998). Au banc des accusés. *Brèves littéraires*, (50), 142–145.

JEANNINE LALONDE*Au banc des accusés*

*Le fleuve érode lentement les rives et les pierres;
rebord du monde où s'appuie notre vie.*

Hélène Dorion

Un fleuve fou, sans foi ni loi, tue comme on joue. Ses cascades murmurent, jurent de rester sages, puis se transforment en rapides grondants. Fier de son passé draveur, le Saint-Laurent à Pointe-des-Cascades se précipite, mugit, bondit, libre. On le suit plus qu'on le dompte.

Ce hors-la-loi respire l'inconscience. Irresponsable, *fend-le-vent*, le traître coule dans ses remous, tête première, ses plus intrépides admirateurs. Déchaîné, il les emporte : navigateurs expérimentés, pêcheurs intuitifs, adolescents à l'aventure, tout-petits rieurs sautillant sur ses galets.

Il a noyé mon ami Yves. Pourtant, personne au monde ne l'avait apprivoisé comme lui.

•

Incroyable ! Je retrouve mon fleuve résigné, vaincu. Subjugué. Condamné à perpétuité. Deux barrages signés Hydro-Québec, l'un en amont l'autre en aval du village, le retiennent sous les verrous, pour ne pas dire au trou. Désormais, le Saint-Laurent, nommé là Cataracti, se présente comme un lac tranquille, inoffensif, où le couchant se mire.

Tout redoutable qu'il était, j'adorais mon fleuve écervelé. Il mettait de la vie dans ma vie.

•

Benjamin – le petit-fils que j’aurai – deviendra écrivain. Il inventera des histoires irrésistibles, attablé dans un solarium construit en porte-à-faux au moulin restauré. Dominant les flots, il se prendra pour le capitaine d’un navire, en partance pour un océan ineffable via le fleuve aux grandes eaux.

Ses textes frapperont fort. Ses écrits plaideront. Benjamin dénoncera le scandale du harnachement et portera en appel l’infâme condamnation du fleuve. Appuyé par l’opinion publique, il exigera des autorités la libération des courants, le démantèlement des barrages.

À Pointe-des-Cascades, du Rocher fendu au Trou du moulin, ressurgiront les rapides bouillonnants, naturels, l’oxygène. Le fleuve fou revivra, paradoxalement danger de mort et rage de vivre.

